

ASSISTANTE DENTAIRE

Certification de niveau 4 certifié par l'Etat et inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles sous le numéro RNCP38144

+

Public visé et prérequis :

La formation s'adresse à :

- Toute personne souhaitant valider ses acquis et son expérience en lien avec l'assistantat dentaire

Les prérequis :

- Expérience(s) d'une activité salariée, non salariée, bénévole, syndicale, politique, sportive, professionnelle, de stage dans le cadre de la formation initiale continue
- Acquis(e) en France ou à l'étranger,
- Durée minimale de 1 an en continu ou non, soit 1607 heures
- En lien direct avec la certification visée
- A justifier avec des documents légaux

Sanction :

Certification d'Assistante dentaire enregistrée au RNCP38144

Mise en œuvre de l'accompagnement à la rédaction du livret VAE 2

- Formalisation de la démarche avec le livret VAE 2 de préparation
- Identification des compétences
- Repérage des activités et tâches relevant des compétences de la certification visée
- Argumentation et structure de la présentation écrite
- Synthèse
- Préparation à l'oral
- Entretien devant la commission de validation

Méthodes pédagogiques :

- Entretien individuel
- Visioconférence et/ou RDV téléphonique
- Atelier de méthodologie rédactionnelle du livret VAE 2

Durée et fréquence de l'accompagnement :

La durée de l'accompagnement correspond aux dates définies sur le contrat de prestation. Le rythme de l'accompagnement et la fréquence des RDV sont adaptés en fonction des besoins des candidats dans la limite des douze heures prévues par ledit contrat.